

## Prêt

Merci de toujours **présenter spontanément ta CARTE D'ELEVE !**

|                                 |                               |
|---------------------------------|-------------------------------|
| Romans :                        | <b>28 jours</b>               |
| Documentaires :                 | <b>Durée du prêt variable</b> |
| BD et périodiques (magazines) : | <b>2 semaines</b>             |
| DVD :                           | <b>1 jour</b>                 |

Tu peux demander la **PROLONGATION** d'un prêt.  
Tu peux demander la **RESERVATION** d'un document déjà emprunté.  
Tu peux faire des **PROPOSITIONS D'ACHATS** !

## Rappels

3e rappel : **limitation du prêt.**  
4e rappel : **facture.** La facture entraîne **l'exclusion du prêt.**  
Dans les deux cas, le maître de classe est informé.

## Recherches



Le **catalogue** des médiathèques scolaires genevoises est en ligne et te permet de faire des recherches même depuis chez toi :

[ge.ch/edufloraopac](http://ge.ch/edufloraopac)

**Le bibliothécaire est là pour t'apprendre et t'aider à chercher ! N'hésite jamais à lui demander de l'aide !**

Je me réjouis de te rencontrer à la médiathèque !

Stéphane Vincent, bibliothécaire, août 2022

# Médiathèque du collège de l'Aubépine

21, rue de l'Aubépine, 1205 Genève  
Tél. 022.388.40.18



## Horaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
8h25-12h00 13h00-17h25

Mercredi  
8h25-12h00

**« Ouvre un livre, il t'ouvrira »**

Proverbe chinois

## Le respect



Les différentes règles de la médiathèque sont là pour assurer une ambiance calme et conviviale et protéger le matériel (que tu vas utiliser !). “Petit.e” ou “grand.e”, suisse.esse ou étranger.e, garçon ou fille, doué.e ou pas, à la mode ou non, tu dois te sentir respecté.e et respecter les autres ! La grossièreté, les bousculades et les intimidations ne sont pas tolérées. On enlève sa casquette et sa capuche en entrant.

## L'ordre



Tu ranges ta chaise et ton livre avant de quitter la médiathèque. **Chaque livre a une place précise** et tu dois demander au bibliothécaire si tu ne sais plus comment ranger un livre.

## Le calme



On vient à la médiathèque pour faire une recherche, mais également pour retrouver ses camarades, attendre, se reposer, écrire, etc. Dans tous les cas, **le calme est un droit qui doit être respecté !** La médiathèque n'est pas une cafétéria, c'est en priorité un lieu d'étude. Durant les « pauses-lecture », on vient pour lire ou étudier dans le calme, avec sa carte d'élève.

## Ta responsabilité



Tu es responsable des documents empruntés, *quoi qu'il arrive !*  
Un document perdu ou endommagé est facturé au *prix neuf*.  
Un document déjà endommagé au moment de l'emprunt doit absolument être signalé *immédiatement* pour ne pas être facturé.

## Les interdits et les sanctions



Le règlement de l'école est valable pour la médiathèque.

## Ta participation

Tu as ta part de responsabilité dans la bonne ambiance de la médiathèque. **Tes propositions sont les bienvenues !**

